



03046748

Réservé au Moniteur belge

Déposé au greffe du Tribunal de commerce

de INWANTle 14.09.2003

Réservé au tribunal de commerce

ACTES et EXTRAITS d' ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/04/2003 - Annexes du Moniteur belge

1. Inscription

☐ Registre des groupements européens d'intérêts économique n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique n°

☒ Registre des sociétés civiles à forme commerciale n° 165
☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés n°

☐ Registre des sociétés agricoles n°

2. Dénomination ou raison sociale de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts) ➤

IMMOBILIERE DE FIDEVOYE

3. Forme juridique (en entier) ➤

Société civile ayant emprunté la forme d'une société anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ➤

5530 Yvoir avenue de Fidevoye 12

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ➤

6. Numéro T.V.A. ou numéro Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ➤

451.531.931

7. Objet de l'acte ➤

Démission d'administrateur

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge
Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établie sur papier libre, tout en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

En date du 29 septembre 2002, s'est réunie l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société civile ayant emprunté la forme d'une société anonyme « **Immobilier de Fidevoye** », dont le siège social est établi à 5530 Yvoir, avenue de Fidevoye, numéro 12, constituée par un acte reçu par Maître Jacques DELANGE, Notaire à Liège, le six décembre mil neuf cent nonante trois, publié aux Annexes du Moniteur Belge du vingt cinq décembre mil neuf cent nonante trois, sous le numéro 931225-158.

L'assemblée, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1) L'assemblée prend acte de la démission de ses fonctions d'administrateur présentée par Monsieur DELAVEUX Jean-Yves, demeurant avenue de Fidevoye, 12 à 5530 Yvoir. Cette démission prend effet à dater du 29 septembre 2002. Conformément aux statuts, tous actes, autres que ceux de gestion journalière, ne sont valables que, si ils sont signés par l'administrateur délégué ou par deux administrateurs agissant conjointement qui n'ont, en aucun cas, à justifier à l'égard des tiers d'une décision préalable du conseil d'administration.

Grandeur minimum du caractère à respecter
Direction Moniteur belge
Rue de Louvain, 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

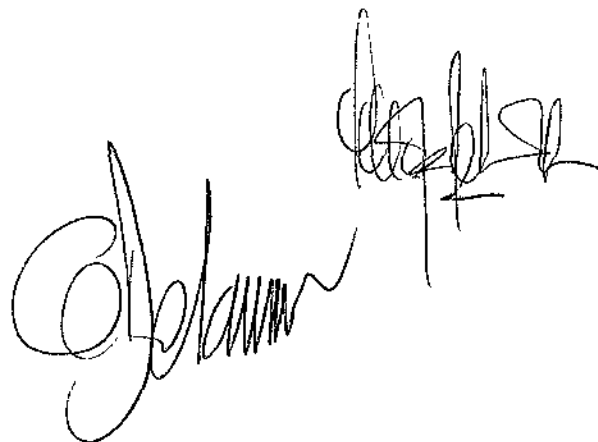
Numéro du compte :

Signature + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'extrait d'acte comporte plus d'une page

Les actes auxquels un fonctionnaire public ou un officier ministériel prête son concours sont valablement signés par deux administrateurs agissant conjointement ou par l'administrateur délégué.

Pour extrait conforme

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is larger and more stylized, while the one on the right is smaller and more compact.